

METZ MÉTROPOLE

HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de membres au Conseil de Communauté :

108 titulaires – 39 suppléants

Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants Conseillers présents : 82 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 14

Absent(s) excusé(s) : 18 Absent(s) : 8

Date de convocation : 23 janvier 2018

Vote(s) pour: 88 Vote(s) contre: 6 Abstention(s): 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 29 janvier 2018,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2018-01-29-CC-1.1:

Taxe GEMAPI - instauration.

Rapporteur: Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Impôts et notamment son article 1530 bis,

VU le Code de l'Environnement et notamment son article L.211-7.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.517-2,

CONSIDERANT le besoin de financer la nouvelle compétence GEMAPI en l'absence de transfert de ressources de l'Etat.

CONSIDERANT l'importance des enjeux de la prévention des inondations sur le territoire de Metz Métropole en matière de sécurité des personnes et des biens ainsi que des activités économiques,

DECIDE d'instaurer la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à compter du 1^{er} janvier 2018,

CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Pour extrait conforme Metz, le 30 janvier 2018 Pour le Président et par délégation Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

Résumé de l'acte 057-200039865-20180129-01-2018-DC1-1-DE

Numéro de l'acte :

01-2018-DC1-1

Date de décision :

lundi 29 janvier 2018

Nature de l'acte :

Délibérations

Objet:

Taxe GEMAPI – instauration

Classification:

7.2 - Fiscalité

Rédacteur:

Catherine DELLES

AR reçu le :

31/01/2018

Numéro AR:

057-200039865-20180129-01-2018-DC1-1-DE

Document principal: ERDP1.1.pdf

Historique:

30/01/18 13:26	En cours de création	
30/01/18 13:28	En préparation	Catherine DELLES
31/01/18 08:37	Reçu	Catherine DELLES
31/01/18 08:38	En cours de transmission	
31/01/18 08:39	Transmis en Préfecture	
31/01/18 08:52	Accusé de réception reçu	